



16- Demande de contribution financière du Centre d'Action Bénévole Gascons-Percé Inc.

17- Autres sujets : - Offre de services – Inspection, entretien et réapprovisionnement des trousse de premiers soins et DEA  
- Octroi de mandat pour remplacement des panneaux électriques de l'hôtel de ville  
- Abolition du programme RénoRégion – Demande de reconsidération  
- Demande de soutien financier – Jeux des 50 ans et plus GÎM  
- Inscription à la campagne de sensibilisation Stationnement réservé

18- Période de questions

2025-04-065

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 MARS 2025**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte le procès-verbal 11 mars 2025 tel que rédigé.

2025-04-066

**CORRESPONDANCE**

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de mars 2025.

2025-04-067

**Liste des comptes fournisseurs, du journal des déboursés et du rapport des salaires nets**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de mars 2025 ;

**QUE** le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de mars 2025.

2025-04-068

**APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE DE FÉVRIER 2025**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal approuve la conciliation bancaire du mois de février 2025.

2025-04-069

**DÉPOT DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023**

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* la directrice générale dépose le rapport financier comprenant le rapport de l'auditeur indépendant (vérificateur externe) pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023.

2025-04-070

**APPROBATION DES DÉPENSES ADMISSIBLES – PAVL-ERL**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal approuve le rapport des dépenses encourues admissibles sur les routes locales de niveau 1 et 2 pour l'année financière 2023, tel que déposé par la directrice générale. En ce qui concerne la voirie : 71.57 % des dépenses, pour un montant de 103 757.41 \$ ; alors que pour l'enlèvement de la neige : 75.47 % des dépenses, pour un montant de 182 837.28 \$.

2025-04-071

**LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE – ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2025**

**CONSIDÉRANT QU'**une demande a été adressée à la direction par élections Canada afin de louer la salle des séances du conseil municipal à titre de lieu de scrutin pour les élections fédérales du lundi 28 avril 2025 ;

**CONSIDÉRANT QUE** élections Canada devait obtenir une réponse rapidement ;

**POUR CES MOTIFS,** il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal entérine la décision du maire et de la directrice générale d'autoriser la location de la salle ainsi que la signature du bail uniformisé pour lieu de scrutin.

2025-04-072

**ÉLECTIONS MUNICIPALES GÉNÉRALES 2025 – BULLETINS DE VOTE : PHOTO ET PROFIL DES CANDIDATS**

**CONSIDÉRANT QUE** deux projets pilotes sont proposés par Élections Québec dans le cadre des élections générales de 2025, soit :

- Nouveau modèle de bulletin de vote avec la photographie des personnes candidates et ;
- Vitrine d'informations présentant le profil des personnes candidates ;

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil le conseil municipal ne participe pas à ces projets pilotes.

2025-04-073

**CHANGEMENT DE FRÉQUENCE DE PAIEMENT DES LICENCES MICROSOFT 365**

**CONSIDÉRANT QUE** Microsoft appliquera à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025 une augmentation de 5 % sur les abonnements pour les licences Microsoft 365 avec l'option de facturation mensuelle ;

**CONSIDÉRANT QUE** le fournisseur de services, Solution Infomédia, recommande de passer à un plan annuel avec paiement anticipé, ce qui permettrait d'éviter l'augmentation prévue de 5 % ;

**CONSIDÉRANT QUE** le budget 2025 de la municipalité prévoit la dépense annuelle, peu importe la fréquence de facturation ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale à faire le changement de fréquence de paiement sur une base de facturation annuelle des licences Microsoft 365.

**2025-04-074**      **AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE POUR ACTIVITÉS SEMAINE DE RELÂCHE 2025 – VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement de la facture de 180 \$ de la Ville de Grande-Rivière pour les frais encourus par la participation des citoyens de la municipalité aux activités offertes dans le cadre de la semaine de relâche.

**2025-04-075**      **MEMBRARIAT 2025-2026 – CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA GASPÉSIE**

Le conseil municipal ne désire pas inscrire la municipalité en tant que membre du Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie.

**2025-04-076**      **RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT À QUÉBEC MUNICIPAL ACTUALITES**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le renouvellement de l'abonnement à Québec municipal Actualités au montant de 200 \$ plus taxes.

**2025-04-077**      **RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT AU RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité est abonnée à Québec municipal Actualités ;

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal demande à la directrice générale de ne pas renouveler son abonnement au Réseau d'Information Municipale RIMQ.

2025-04-078

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE GASCONS-PERCÉ INC.**

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers;

**QUE** le conseil municipal accepte de renouveler sa participation financière pour le système SécuritéCab au montant de 144.50 \$.

2025-04-079

**OFFRE DE SERVICES – INSPECTION, ENTRETIEN ET RÉAPPROVISIONNEMENT DES TROUSSES DE PREMIERS SOINS ET DEA**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale à signer l'entente de services pour l'acquisition d'un défibrillateur externe automatisé (DEA), les services d'inspection, d'entretien et de réapprovisionnement des trousse de premiers soins ainsi que la formation complète de RCR au montant de 2 549 \$ plus taxes ;

**QUE** le conseil municipal s'approprie le montant de la dépense au surplus.

2025-04-080

**OCTROI DE MANDAT POUR LE REMPLACEMENT DES PANNEAUX ÉLECTRIQUES DE L'HÔTEL DE VILLE**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers;

**QUE** le conseil municipal octroie le mandat de remplacement des panneaux électriques de l'hôtel de ville à MG Électrique Inc. au montant de 3 316.30 \$ plus taxes.

2025-04-081

**ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION – DEMANDE DE RECONSIDÉRATION**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux (2) jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a plus de mille (1 000) familles sur les listes d'attente des MRC du Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions ;

**CONSIDÉRANT QUE**, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques ;

**CONSIDÉRANT QUE** la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre ;

**CONSIDÉRANT QUE** la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025 ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés ;

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal demande au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau :

**DE RELANCER** immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme ;

**DE RENDRE** à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec ;

**QUE** le conseil municipal mandate la directrice générale afin que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Éric Girard, ministre des Finances
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale
- Mme Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- Mme Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement

- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec
- M. Stéphane Sainte-Croix, député de Gaspé
- M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

2025-04-082

**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – JEUX DES 50 ANS ET PLUS GÎM**

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise la demande de financement pour les Jeux des 50 ans et + au montant de 75 \$.

2025-04-083

**INSCRIPTION À LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION STATIONNEMENT RÉSERVÉ**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers;

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale à inscrire la Municipalité à la campagne de sensibilisation Stationnement réservé.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune assistance.

**CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je soussigné, Karine Lachance, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé \_\_\_\_\_

2025-04-084

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 19 : 50 heures.

\_\_\_\_\_  
Roberto Blondin, maire

\_\_\_\_\_  
Karine Lachance, directrice générale  
et greffier-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »